

ALLOCUTION DU 2^{ème} VICE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

A L'OCCASION DE

**L'OUVERTURE DE L'ATELIER D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES PARLEMENTAIRES SUR LE
PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCES ET LE PARTAGE
JUSTE ET EQUITABLE DES AVANTAGES (APA) RESULTANT
DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES GENETIQUES**

Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme,

Honorables Députés des Parlements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest,

Madame le Chef du Bureau de la Coopération Technique Allemande,

Madame le Représentant du Directeur de l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA en Afrique,

Monsieur le Chargé du Programme Accès et Partage des Avantages au Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant tout de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter la bienvenue en terre hospitalière africaine du Bénin et de témoigner la profonde gratitude du Parlement du Bénin à vous tous qui avez bien voulu faire le déplacement de Cotonou pour répondre présents à cette rencontre en dépit de vos nombreuses occupations. Votre présence à ces assises constitue un symbole vivant de l'importance que

vous accordez à l'objet de cet atelier qui vise à mieux faire connaître aux Parlementaires, le Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) résultant de l'exploitation des ressources génétiques, protocole adopté à Nagoya le 29 octobre 2010 au Japon.

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Les ressources biologiques que sont les gènes et les espèces ainsi que les grands ensembles naturels qu'elles constituent à savoir les écosystèmes terrestres, marins et aquatiques pour ne citer que ceux-là, restent le principal support de tous les systèmes de vie et de production.

En effet, les biens et services rendus par la diversité biologique sont nombreux et très variés. Ils sont à la base de notre alimentation. Les populations locales les utilisent dans le traitement de plusieurs maladies. L'industrie pharmaceutique y fait recours pour améliorer ses produits. Ils sont la source de nos vêtements. Ils purifient l'air que nous respirons et l'eau que nous consommons. Ils apportent une contribution de taille à la lutte contre ce fléau planétaire que constituent les changements climatiques grâce à leur capacité de

séquestration du carbone et la régulation du climat et du régime des eaux. La pollinisation, ce phénomène apparemment bénin mais sans lequel la production agricole serait gravement compromise n'est possible que grâce aux biens et services de la biodiversité. L'on peut encore ajouter leur contribution à la protection contre les inondations qui nous touchent de manière saisonnière. La liste est longue. Il est donc évident que les biens et services de la biodiversité soutiennent les sociétés humaines et leurs économies.

Malheureusement, en raison de sa grande utilité, la biodiversité est de plus en plus menacée par sa surexploitation. Les principales causes de cette situation dans les pays en développement comme ceux de notre région sont la pauvreté de nos populations, l'ignorance et l'absence ou la faible prise de conscience.

Honorables Députés,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Il est maintenant clair que si les ressources génétiques sont exploitées de manière rationnelle et dans l'esprit du Protocole de Nagoya, elles peuvent contribuer de

manière substantielle à la réduction de la pauvreté et à la consolidation du bien - être de nos populations.

Il est donc important pour nous de jouer notre partition de sorte que les bénéfices découlant de l'utilisation et de l'accès aux ressources génétiques ainsi qu'aux connaissances traditionnelles connexes soient partagés équitablement avec les pays et les communautés qui ont fourni ces ressources.

Dans cette perspective, en tant qu'élus du peuple et chargés entre autres de la mise en place de la législation nationale, les parlementaires sont dans une position stratégique pour sensibiliser davantage leurs mandants et placer les considérations de biodiversité et de l'APA dans l'avant - garde des débats politiques locaux, nationaux et régionaux.

Mais avant tout, le Député doit lui - même être sensibilisé et acquis à la cause des positions qu'il doit défendre. Dans le cas d'espèce, il s'agit du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) résultant de l'exploitation des ressources génétiques.

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

C'est vous dire que le présent atelier vient à propos.

L'enjeu qui vous réunit ce jour est donc de taille puisqu'il s'agit de vous outiller pour l'étude prochaine du dossier de ratification du Protocole APA et des prochaines étapes du développement du processus national.

Au cours du présent atelier, vous aurez donc à suivre des présentations sur des thèmes comme :

- La genèse et les concepts clés de l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages issus de leur exploitation (APA);
- Le contenu du Protocole de Nagoya sur l'APA adopté au Japon le 29 octobre 2010;
- Le processus de la mise en œuvre nationale dudit Protocole.

Je suis convaincu que vous accorderez toute l'attention nécessaire à ces différents thèmes afin qu'au terme des présentes assises, vous puissiez donner aux gouvernements de nos pays l'autorisation de ratification en toute connaissance de cause.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier très sincèrement la Coopération Technique Allemande (GIZ),

le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et l'ONG CeSaReN dont l'engagement et les appuis techniques et financiers ont permis la tenue du présent atelier.

Je suis rassuré qu'avec l'expertise remarquable ici réunie, les objectifs fixés par cet atelier seront pleinement atteints.

C'est sur ces mots d'espérance que je déclare ouvert, ce jour 25 juillet 2012, l'Atelier d'information et de sensibilisation des Parlementaires des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest sur le Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) résultant de l'exploitation des ressources génétiques.

Pleins succès à vos travaux !

Vive la Solidarité et la Coopération Internationales !

Je vous remercie.